



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/AC.13/2005/7
27 janvier 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable
Première réunion
Genève, 13 et 14 décembre 2005

Rapport de la Réunion

1. La première réunion du Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable (EDD) s'est tenue les 13 (après-midi) et 14 décembre 2005.
2. Y ont participé des délégations des pays suivants: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovénie, Suède, Suisse, Turkménistan et Ukraine. Des représentants de la Commission des communautés européennes y ont également participé.
3. Des représentants d'organismes des Nations Unies ont participé à la réunion: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
4. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Agence européenne de l'environnement, Conseil de l'Europe et Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).
5. Le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale et le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale étaient représentés tout comme les centres régionaux pour l'environnement (CRE) suivants: CRE-Caucase et CRE de Moldova.

6. Les organisations universitaires et institutions de recherche suivantes ont participé à la réunion: Global/General Education (GEduc) – association universitaire, Copernicus Campus et Environmental and School Initiatives (ENSI). L'ECO-Forum européen, groupement d'associations de défense de l'environnement, était également représenté.

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION, ÉLECTION DU BUREAU ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7. La réunion a été ouverte par M. Paolo Garoma, Secrétaire exécutif par intérim de la CEE, qui a souligné que l'éducation pouvait grandement contribuer au développement durable en améliorant la compréhension, les connaissances et les compétences culturelles. Il a aussi mis l'accent sur le rôle de la science dans l'EDD. Il a fait valoir que, du fait de son caractère global et de sa complexité, l'efficacité de l'EDD tenait avant tout à une réelle coopération entre les autorités à différents niveaux et les parties intéressées. Il s'est félicité de la participation de représentants des gouvernements et d'un large éventail de parties prenantes à la réunion et a souhaité la bienvenue en particulier à l'UNESCO en tant que partenaire clef.

8. M. Andreas Karamanos, Secrétaire général chargé de l'éducation au Ministère grec de l'éducation nationale et des affaires religieuses, a été élu Président et M^{me} Violeta Ivanov, Chef de la Division de la politique environnementale et de l'intégration européenne au Ministère de l'écologie et des ressources naturelles de la République de Moldova, Vice-Présidente.

9. Dans son message liminaire, M. Karamanos a dit combien il appréciait d'assumer la présidence d'un organe à la mission ambitieuse et novatrice et s'est déclaré convaincu que les travaux du Comité directeur seraient couronnés de succès. Il a présenté son assistant, M. Michael Scoullou, membre du Comité national grec pour l'EDD et Président du Mediterranean Office for Environment, Culture and Sustainable Development (MOI-ECSDE).

10. Pour que les différentes sous-régions de la CEE soient représentées de manière équilibrée, le Comité directeur a élu au sein de son Bureau des représentants des pays suivants: Géorgie, Kirghizistan et République de Moldova (Europe orientale, Caucase et Asie centrale); Serbie-et-Monténégro (Europe du Sud-Est); Canada (Amérique du Nord); et France, Grèce, Italie et Norvège (autres États membres de la CEE). Le Président et la Vice-Présidente du Comité exerceront leurs fonctions respectives au sein du Bureau. Les parties prenantes ci-après ont été invitées à participer aux travaux du Bureau en qualité d'observateurs: UNESCO, centres régionaux pour l'environnement, ECO-Forum européen et ENSI.

11. Le Comité directeur a adopté son ordre du jour tel que modifié à la réunion.

II. PROJET DE PLAN DE TRAVAIL 2005-2007: SUIVI DU CADRE DE VILNIUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

12. Le Comité a examiné un projet de plan de travail pour 2005-2007 (CEP/AC.13/2005/8) élaboré par le secrétariat sur la base des décisions de la Réunion de haut niveau des ministères de l'environnement et de l'éducation (Vilnius, 2005).

A. Coordination au niveau national ou des États (dans une structure fédérale) et au niveau international

13. Avant la réunion, le secrétariat avait adressé aux pays un questionnaire sur certaines mesures initiales d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable et avait établi une note d'information fondée sur les réponses reçues. Ce document a été qualifié d'outil important pour l'échange de renseignements sur la mise en œuvre de la Stratégie dans différents pays.

14. Les représentants des États membres ont informé le Comité de l'état d'avancement de la Stratégie dans leurs pays respectifs. Les informations communiquées par les pays ont montré que les politiques gouvernementales d'EDD occupaient de toute évidence une place importante. Concernant la traduction de la Stratégie dans les langues officielles et la mise en place de coordonnateurs et d'un mécanisme consultatif pour l'exécution, la majorité des pays a confirmé que ces deux processus initiaux étaient en cours. La plupart des pays avaient également pris des dispositions visant à introduire l'EDD dans leurs documents directifs et législatifs. Dans de nombreux pays, l'EDD est prise en compte dans les stratégies nationales de développement durable, tandis que dans d'autres, elle est intégrée dans d'autres documents de politique générale (par exemple les stratégies de protection de l'environnement). Certains pays ont commencé à élaborer des plans nationaux de mise en œuvre et introduisent l'EDD dans les programmes d'études et de formation à tous les niveaux de l'enseignement. Le manque de ressources est considéré comme le principal problème de mise en œuvre rencontré par certains pays en transition. Bon nombre de pays ont créé des sites Web qui présentent des informations ayant trait à l'EDD. La plupart des pays apportent leur appui à l'organisation de toutes sortes de conférences, de séminaires et autres activités pertinentes. Plusieurs exemples positifs de coopération sous-régionale ont été recensés, notamment Action 21 pour la région de la mer Baltique ainsi que des activités d'éducation au développement durable en Asie centrale, dans le Caucase et en Méditerranée. Le Président a clos le débat en notant que celui-ci laissait entrevoir un esprit constructif et des bases solides propices à une application efficace de la Stratégie. (Les textes des interventions figurent à l'adresse www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm.) Pour garantir la transparence et une communication efficace aux niveaux national et international, le Comité a prié le secrétariat d'afficher sur le site officiel de la CEE la liste des coordonnateurs se consacrant à l'EDD.

B. Renforcement des capacités et échange de données d'expérience

15. Le Comité directeur a débattu des activités tendant à renforcer les capacités et à promouvoir l'échange de données d'expérience. Ces activités comprenaient entre autres des ateliers sous-régionaux/thématiques, une compilation de bonnes pratiques nationales, des monographies et l'utilisation d'instruments électroniques.

16. *Ateliers sous-régionaux/thématiques.* Le Président a signalé que l'atelier pour l'Europe du Sud-Est, initialement prévu en mai 2007, avait eu lieu le 28 novembre 2005 à Athènes, à l'invitation du Gouvernement grec. L'atelier était organisé consécutivement à la Conférence de lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable dans la région méditerranéenne. M. Scoullou, Rapporteur de la Conférence et Président de l'atelier, a informé le Comité des principaux résultats de ces deux manifestations (pour plus de renseignements, voir www.unece.org/env/esd/WorkshSEE.htm). Concernant les ateliers

sous-régionaux envisagés pour l'Amérique du Nord ainsi que l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (EOCAC), le Comité a prié le secrétariat de consulter les pays concernés et d'en rendre compte au Bureau et au Comité.

17. Le Comité a également été informé d'autres manifestations sous-régionales liées à l'EDD, dont diverses conférences en Asie centrale et dans le Caucase, ainsi qu'une conférence sur l'EDD qui sera organisée dans le cadre de la présidence autrichienne de l'Union européenne (pour plus de renseignements sur les manifestations sous-régionales, voir www.unece.org/env/esd/events.htm). En vue de faciliter l'échange d'informations aux niveaux sous-régional et régional, les délégations ont été invitées à communiquer les renseignements pertinents sur les manifestations futures au secrétariat pour que celui-ci puisse les afficher à la rubrique «Events» du site Web de la CEE. La même demande a été formulée dans le cas des sites Web ayant trait à l'EDD.

18. *Compilation de bonnes pratiques nationales, monographies et utilisation d'instruments électroniques*. Les délégations ont, dans leur majorité, souscrit à l'idée d'établir une compilation de bonnes pratiques, qui constituerait une importante contribution à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, octobre 2007). Il a été convenu que le secrétariat, en concertation avec le Bureau, élaborerait un modèle de présentation de bonnes pratiques qui serait envoyé aux États membres.

19. Les monographies ont été considérées comme un outil des plus utiles pour donner un aperçu des résultats obtenus et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Stratégie. Plusieurs États membres, dont la Finlande, la Norvège et la Slovénie, ont proposé spontanément d'établir les premiers rapports destinés à la Conférence de Belgrade en utilisant les indicateurs élaborés par le Groupe d'experts des indicateurs. Il a été convenu que le Groupe d'experts établirait une liste restreinte d'indicateurs à cet effet. Le secrétariat a été prié de suivre cette question.

20. Les représentants se sont félicités de l'offre faite par l'UNESCO de partager avec la CEE la section de son portail Web consacrée à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (www.unesco.org/education/desd), ce qui facilitera la mise en commun des données d'expérience, des projets et d'autres informations. Cette section contient actuellement plusieurs liens qui renvoient vers le site de la CEE. La CEE prévoit de mettre régulièrement à jour son site Web concernant l'EDD. Les coordonnateurs ont été priés de tenir le secrétariat informé des initiatives lancées dans leurs pays et au niveau sous-régional concernant l'EDD.

C. Examen de la mise en œuvre: indicateurs et présentation de rapports

21. M. Roel van Raaij, Président du Groupe d'experts, a rendu compte des progrès réalisés dans l'élaboration d'indicateurs (voir le document CEP/AC.13/2005/9 et l'exposé PowerPoint sur ce sujet). L'objectif clef consistait, pour le Groupe d'experts, à faire en sorte que les indicateurs tiennent compte des deux aspects du mandat, à savoir «la mise en œuvre» en tant que processus et «l'efficacité de la mise en œuvre» en tant que caractéristique qualitative du processus et du résultat, y compris les effets à long terme de l'EDD. Les représentants se sont félicités des résultats des travaux du Groupe, considérés à la fois comme positifs et novateurs. Ils ont formulé diverses observations au sujet des indicateurs. Les représentants se sont accordés

à penser que le nombre total d'indicateurs devait être réduit pour que le processus d'établissement des rapports soit rationnel et efficace. Il a également été recommandé d'étudier la possibilité de reformuler certains indicateurs qualitatifs pour leur conférer un caractère quantitatif. En même temps, certains pays se sont interrogés sur l'utilité de certains indicateurs de «contribution» et de «production» (par exemple le «nombre de livres»), en soulignant l'importance des indicateurs de résultat (question de savoir, en l'occurrence, si les livres sont utilisés et dans quelle mesure ils s'avèrent utiles). Il a été proposé d'introduire un indicateur portant sur les effets de synergie entre les mesures adoptées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies et de la Stratégie de la CEE. Certains pays ont noté qu'il n'y avait guère d'indicateurs concernant l'apprentissage non formel et informel, tout en reconnaissant qu'il était difficile de mesurer ces aspects. Des pays ayant une structure gouvernementale fédérale ont fait état des difficultés soulevées par la collecte de certaines données en raison de leur système éducatif décentralisé. Il a été précisé que des expressions telles que «selon le cas» et «comme le conçoit votre système éducatif» permettaient de tenir compte d'un tel cas de figure. Ainsi, pour les pays à structure fédérale, les données finales seraient une compilation des données fournies par les diverses entités infranationales.

22. Il a été convenu que les délégations enverraient par écrit au secrétariat, avant le 20 janvier 2006, leurs observations sur le projet d'indicateurs. Les observations du Comité directeur seraient prises en considération, après quoi le résultat final des travaux du Groupe serait présenté pour approbation à la deuxième réunion du Comité directeur.

23. Concernant le mécanisme de présentation des rapports, le Comité a souscrit à la proposition présentée dans le projet de plan de travail pour la mise en œuvre (CEP/AC.13/2005/8, sect. 1.3). Pour ce qui est du modèle de présentation des rapports, il a approuvé la proposition modifiée par le Groupe d'experts (CEP/AC.13/2005/9, annexe I).

24. En outre, le Groupe d'experts a été invité à proposer une liste d'indicateurs clefs à l'intention des gouvernements qui avaient offert d'établir les premiers rapports d'application en prévision de la Conférence de Belgrade.

D. Dispositions financières

25. Le Président a appelé l'attention du Comité sur le rapport relatif à l'utilisation des fonds établi par le secrétariat et a souligné l'importance d'un financement stable et prévisible pour une application efficace de la Stratégie. Le secrétariat a pris note avec satisfaction de toutes les contributions reçues, qui avaient facilité le processus de mise en œuvre au niveau régional. Des délégations ont également été informées des contributions annoncées et reçues depuis août 2005. Des contributions au fonds d'affectation spéciale de la CEE avaient été versées par les pays suivants: France (5 000 euros), Italie (20 000 euros) et Suède (27 000 euros). Les Pays-Bas et l'OSCE avaient fourni des contributions en nature en faveur du Groupe d'experts des indicateurs, de même que la Grèce en vue de l'organisation de l'atelier sous-régional pour l'Europe du Sud-Est. Les pays ci-après ont annoncé des contributions: Belgique (2 000 euros), Croatie (2 000 euros) et Norvège (100 000 couronnes norvégiennes). L'Allemagne, la Grèce et la Roumanie ont exprimé leur intention de fournir un appui financier. Pour faciliter la collecte de fonds, le Comité a décidé d'organiser une «réunion de donateurs» à l'occasion de sa deuxième réunion.

26. Prenant en considération les éléments essentiels ressortant du débat, le Comité directeur a adopté le plan de travail pour la mise en œuvre de la Stratégie, tel que modifié.

III. CONTRIBUTION À LA SIXIÈME CONFÉRENCE «UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE»

27. Le secrétariat a informé les délégations des principaux résultats pertinents de la première réunion du Groupe de travail préparatoire composé de hauts fonctionnaires (12 et 13 octobre 2005), organe intergouvernemental chargé de préparer la Conférence. Le Groupe de travail a décidé que la Conférence de Belgrade aurait lieu au début d'octobre 2007 et porterait essentiellement sur la réalisation des engagements. L'idée d'inscrire l'EDD à l'ordre du jour de la Conférence a été énergiquement appuyée, mais il a été souligné que toute proposition dans ce sens devrait être formulée de façon à attirer l'attention des ministres. Pour que les secteurs de l'éducation et de l'environnement soient représentés dans des conditions d'égalité, le débat sur l'EDD devait faire l'objet d'une session bipartite distincte.

28. Le Président a appelé l'attention sur le déroulement des travaux préparatoires. Le Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires pourrait examiner un projet de proposition intermédiaire pour la Conférence de Belgrade dès juin 2006. Un projet de document plus élaboré devait être communiqué dans les trois langues officielles de la CEE à la réunion du Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires en octobre 2006. La contribution finale à la Conférence de Belgrade devait être prête au début d'avril 2007.

29. Le Comité a examiné la teneur d'une proposition relative à l'EDD à soumettre à la Conférence de Belgrade. Il a suggéré d'organiser une session plénière générale portant sur la coopération entre les secteurs de l'environnement et de l'éducation en matière d'EDD et sur la coopération régionale en vue de la mise en œuvre de la Stratégie. Cette session pouvait être combinée avec une table ronde thématique suivie de débats interactifs sur le rôle de l'EDD dans les solutions à apporter aux nouveaux problèmes liés au développement durable. Divers documents de base pourraient être préparés en prévision de la session, parmi lesquels: une compilation de bonnes pratiques; des rapports pilotes établis par les pays volontaires à l'aide d'un ensemble restreint d'indicateurs; et un premier rapport d'ensemble sur les progrès réalisés en matière de mise en œuvre, fondé sur les réponses des pays. L'une des questions que devraient trancher les ministres pouvait être celle de la poursuite du processus. Le Comité a chargé le Bureau: a) de donner suite à ces propositions en tenant compte des délais fixés pour les préparatifs de la Conférence de Belgrade et des ressources disponibles pour exécuter ces activités; b) de présenter ces propositions au Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires; et c) de rendre compte à la réunion suivante du Comité directeur des résultats obtenus.

IV. INTERACTIONS ENTRE LE PROCESSUS ENGAGÉ PAR LA CEE ET D'AUTRES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AVANTAGES MUTUELS QUE L'ON POURRAIT EN TIRER

30. Les délégations ont énergiquement appuyé le renforcement des effets de synergie entre les activités d'éducation au développement durable engagées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies, de la Stratégie de la CEE et de la Commission du développement durable de l'ONU. L'Allemagne a fait part de son intention d'organiser en 2009 une conférence sur la

Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. Copernicus-Campus a fait état de l'élaboration de principes directeurs visant à incorporer le développement durable dans l'espace européen de l'enseignement supérieur dans le cadre du processus de Bologne. Les centres régionaux pour l'environnement du Caucase et de l'Asie centrale ont rendu compte des conférences sur l'EDD récemment organisées dans leurs sous-régions respectives; l'ENSI a fourni des renseignements sur ses activités d'éducation au développement durable; enfin, le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale a fait le point sur ses projets concernant les pays de l'EOCAC. L'OSCE a présenté plusieurs exemples de ses travaux relatifs à l'éducation au développement durable, qu'il s'agisse des activités des centres d'Aarhus, de l'organisation de séminaires et de camps d'été ou de la publication du dossier «Green Pack».

V. CALENDRIER DES RÉUNIONS

31. Le Groupe d'experts des indicateurs prévoit de se réunir en mars et mai 2006. Le Comité directeur a décidé de tenir sa prochaine réunion les 4 et 5 décembre 2006 à Genève. La première réunion du Bureau a eu lieu le 14 décembre 2005 (immédiatement après la réunion du Comité directeur) et sa deuxième réunion est prévue pour la fin de février 2006, à l'occasion de la réunion du Comité exécutif du Groupe de travail préparatoire composé de hauts fonctionnaires.

VI. QUESTIONS DIVERSES

32. Le Kirghizistan a souligné combien il importait que la sous-région de l'Asie centrale bénéficie d'un appui financier, notamment pendant la première phase de la mise en œuvre de la Stratégie, et a demandé que cette sous-région soit considérée comme une région pilote.

VII. CONCLUSIONS DU PRÉSIDENT ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

33. Le Président a récapitulé les décisions adoptées et les questions essentielles soulevées au cours des débats. Le Bureau et le secrétariat ont été priés de donner suite aux décisions du Comité directeur en vue de préparer la deuxième réunion du Comité. Le secrétariat a été invité à établir la version définitive du rapport et la liste des participants à diffuser auprès des délégations après la réunion. Le Président a remercié tous les participants de leurs contributions constructives et a clos la réunion.
